MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

L'acheteur
État - Ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Écologique

Objet de l'accord-cadre
RN147 - Mise à 2x2 voies au nord de Limoges Suivis physico-chimiques de la qualité des eaux

Accord-cadre sur appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 et R.2124-1, R.2124-2 du CCP et sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP.

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur le / /
(à renseigner par le candidat : date de remise de l'offre)

Date de l'accord-cadre
Numéro d'EJ du contrat
Code CPV Principal
71313450-4
Minimum - Maximum
Maximum TTC : 432 000,00 € par période
Imputation

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique de l'accord-cadre)

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

Représentant de l'acheteur (RA)
Madame la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine par décret du 22 avril 2026, Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, Préfète de la Gironde par décret du 22 avril 2026

Ordonnateur
Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine par arrêté préfectoral R75-2026-05-18-00035 du 18 mai 2026

Comptable public assignataire
Madame la Directrice départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne DDFIP 87 31 rue Montmailler 87043 LIMOGES Cedex

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

❑ **Je soussigné,**

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

❑ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 2

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 3

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant __

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant __

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) **N°** 2026-DIRNP-RN147NL-QEAUX du 3 juin 2026 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

❑ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent accord-cadre dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent accord-cadre dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent accord-cadre dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du accord-cadre.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Montant de l'accord cadre à bons de commande

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre.
Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Les prestations ne sont pas réparties en lots.

Les minimum et maximum de l'accord-cadre à bons de commande sont fixés, par période, ainsi :

Minimum HT	Minimum TTC	Maximum HT	Maximum TTC
Aucun	Aucun	360 000,00 €	432 000,00 €

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réalisées, des prix du bordereau des prix du présent accord-cadre.

❑ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

Les demandes d'acceptation de sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance seront effectuées à l'occasion de chaque commande.

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai/nous pourrons** présenter en nantissement ou céder sera limité au montant maximal de chaque bon de commande diminué, éventuellement, de la part sous-traitée.

ARTICLE 3. DUREE DE L'ACCORD-CADRE ET DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS

3-1. Période de préparation

3.1.1 Période de préparation pour la période ferme

Avant l'émission des bons de commande, une période de préparation de 15 jours est prévue pour la période ferme. Cette période court à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer.

3.1.2 Période de préparation pour les bons de commandes

Le bon de commande précise la mise en œuvre d'une période de préparation si elle s'avère nécessaire, ainsi que sa durée (qui ne sera pas inférieure à 1 semaine).

3-2. Durée de validité de l'accord-cadre

La durée de validité de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification de l'accord-cadre jusqu'à l'expiration de cette durée.

L'accord-cadre est reconductible selon la périodicité suivante :

Période	Durée
Période ferme	12 mois
Reconduction n°1	12 mois
Reconduction n°2	12 mois
Reconduction n°3	12 mois

Si le RPA ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit se prononcer au moins 2 mois avant la fin de la période en cours.
Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

3-3. Durée et délai de réalisation des bons de commande

Le délai d'exécution afférent à chaque commande , ainsi que son point de départ, seront précisés dans le bon de commande.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée de validité de l'accord-cadre majorée de 2 mois.

Intervention rapides : lorsqu'il s'agit d'intervention rapides prévues à l'article 4-5 du CCAP, le titulaire pourra être joint au-x) numéro(s) suivant(s) :

Personne à contacter	**Contact téléphonique et courriel**
	Tel :
	Mèl :
	Tel :
	Mèl :
	Tel :
	Mèl :

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes de l'accord-cadre sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

❑ Prestataire unique

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ Groupement solidaire

Dans le cas d'un groupement solidaire, le paiement sera effectué sur un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire en application de l'article 12.1.2 du CCAG.

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 4	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 5	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ **Groupement conjoint**

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 4	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 5	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ **Prestataire unique**

Le prestataire désigné ci-devant :

❑ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **Groupement solidaire**

Les prestataires désignés ci-devant :

❑ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	❑ refusent de la percevoir	❑ ne refusent pas de la percevoir
2	❑ refusent de la percevoir	❑ ne refusent pas de la percevoir
3	❑ refusent de la percevoir	❑ ne refusent pas de la percevoir
4	❑ refusent de la percevoir	❑ ne refusent pas de la percevoir
5	❑ refusent de la percevoir	❑ ne refusent pas de la percevoir

ARTICLE 5. INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉS

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des articles N° 1-8.6 et N°11 relatifs à la clause d'action sociale en faveur des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières,

❑ **m'engage** sans réserve, à :

- réaliser dans l'exécution du marché une action d'insertion professionnelle, annuellement, prévue à l'article 11 du cahier des clauses administratives particulières.
- prendre l'attache du facilitateur de la clause sociale désigné à l'article 11-4 du CCAP, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre de la clause d'action sociale.
- fournir au guichet clauses sociales et dans les délais impartis, toutes les informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.
- Désigne en qualité d'interlocuteur responsable du suivi de l'insertion
 - Mr/ Mme
 - Fonction :.....
 - Coordonnées (n° de téléphone, email) :

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à :

- réaliser dans l'exécution du marché une action d'insertion professionnelle, annuellement, prévue à l'article 11 du cahier des clauses administratives particulières.
- prendre l'attache du facilitateur de la clause sociale désigné à l'article 11-4 du CCAP, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre de la clause d'action sociale.
- fournir au guichet clauses sociales et dans les délais impartis, toutes les informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.
- Désigne en qualité d'interlocuteur responsable du suivi de l'insertion
 - Mr/ Mme
 - Fonction :.....
 - Coordonnées (n° de téléphone, email) :

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à :

- réaliser dans l'exécution du marché une action d'insertion professionnelle, annuellement, prévue à l'article 11 du cahier des clauses administratives particulières.
- prendre l'attache du facilitateur de la clause sociale désigné à l'article 11-4 du CCAP, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre de la clause d'action sociale.
- fournir au guichet clauses sociales et dans les délais impartis, toutes les informations

utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

- Désigne en qualité d'interlocuteur responsable du suivi de l'insertion
 - Mr/ Mme
 - Fonction :.....
 - Coordonnées (n° de téléphone, email) :

Fait en un seul original
à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Visas	
à : le :	Avis de l'autorité chargée du contrôle financier déconcentré Avis : à : le :

❑ ANNEXE N°___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1	Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)

Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		

Prestations	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1			
TVA [] %			
TVA [] %			
Prestation de mandat			
Total mandataire (I)			
Autres cotraitant			
N° [2] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [3] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [4] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [5] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [2] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [3] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [4] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [5] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [3] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [4] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [5] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [3] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [4] TVA [] %			
TVA [] %			
N° [5] TVA [] %			
TVA [] %			